Date: 25.09.2018

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'535
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 118'064 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71013428
Coupure Page: 1/4

Une hausse modérée, mais difficile à croire

PRIMES D'ASSURANCE MALADIE Le ministre de la Santé, Alain Berset, a présenté les chiffres lundi: en moyenne, les primes n'augmenteront que de 1,2% en 2019. Mais sous la Coupole, nombreux sont ceux qui demeurent sceptiques

MICHEL GUILLAUME
@mfguillaume

C'est une agréable surprise: pour 2019, la prime moyenne de l'assurance de base n'augmentera que de 1,2%, alors qu'elle s'était encore élevée de 4% l'an dernier. Mais en présentant ces chiffres, le ministre de la Santé, Alain Berset, s'est bien gardé de pavoiser. Il a salué le «lissage positif» de la hausse des primes, espérant surtout que le temps des chocs de 10% dans certains cantons soit désormais révolu.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dispose désormais d'une méthode plus précise pour faire ses prévisions. Jusqu'à présent, il se basait sur la prime standard avec une franchise de 300 francs. Voici vingt ans, cet indicateur se justifiait dans la mesure où 66% des assurés optaient pour cette prime-là. Mais ils ne sont plus que 19% aujourd'hui, de sorte que l'OFSP calcule désormais une prime moyenne.

Baisse de 15% pour les jeunes

Pour 2019, celle-ci s'élèvera à 315 francs par mois et par assuré. Elle oscille entre 100 francs pour les enfants et 370 francs pour les adultes. Pour leur part, les jeunes adultes, soit les assurés âgés de 18 à 25 ans, bénéficient d'un allégement décidé par le parlement à la suite d'interventions du PS et du PDC. Ils verront leur prime baisser de 15%.

Comme d'habitude, on note de fortes disparités selon des cantons. Alors que deux cantons alémaniques (Appenzell Rhodes-Intérieures et Uri) enregistrent même une baisse de leurs primes, presque tous les cantons romands figurent parmi ceux qui déplorent les plus fortes augmentations. Si l'écart avec la

Date: 25.09.2018

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'535
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 118'064 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71013428
Coupure Page: 2/4

moyenne suisse reste modeste pour Vaud (+1,8%) et Genève (+1,4%), il est en revanche beaucoup plus marqué pour Neuchâtel (3,1%) et surtout pour le Valais (+3,6%), dont le conseil d'Etat a vite réagi. «Depuis quelques années, notre population s'urbanise et recourt davantage aux prestations médicales. Mais la prime valaisanne reste inférieure à celle de la moyenne suisse», rassure-t-il.

Reste désormais à savoir si cette bonne nouvelle concernant l'ensemble de la Suisse annonce une tendance lourde ou si elle n'est qu'un correctif, certaines caisses ayant dû augmenter leurs réserves l'an passé. Au parlement, personne ne croit vraiment à un infléchissement de la courbe des coûts parmi les membres de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS). «Je suis contente pour les jeunes adultes dont les primes vont baisser. Mais le système de santé comporte encore trop de mauvais incitatifs, notamment ceux qui conduisent à une surmédicalisation», confie Bea Heim (PS/SO).

Une hausse de 15% pour Philippe Nantermod

Même son de cloche chez Christian Lohr (PDC/TG): «J'espère que c'est le début d'une bonne dynamique. Pourtant, il faut désormais surtout poursuivre les réformes», déclare-t-il. Le plus pessimiste est Philippe Nantermod (PLR/VS). «Ce chiffre d'une hausse moyenne des primes de 1,2% ne veut rien dire, car la situation de chaque assuré est différente. Personnellement, avec ma franchise à 2500 francs, ma prime augmente de 15%!» témoigne-t-il.

Au niveau ministériel, Alain Berset s'est lui aussi montré prudent: la lutte pour maîtriser les coûts de la santé est «un travail qui ne s'arrête jamais». Mais notre Sisyphe fédéral n'a pas caché quelques motifs de satisfaction. «Les nombreux efforts consentis pour comprimer le prix des médicaments nous ont permis d'économiser un milliard de francs par an dans ce seul secteur», a-t-il insisté. De plus, Alain Berset a relevé une prise de conscience de la part de tous les acteurs de la santé. Il estime ainsi qu'il n'aurait pas été possible, voici cinq ans, d'imposer une baisse de 470 millions sur les tarifs du Tarmed dans l'ambulatoire.

«Un choc pour 2020»

Quant au site de comparaison des primes Comparis.ch, il ne cache pas qu'il craint le pire, car la hausse annoncée ne reflète que «partiellement» l'augmentation effective des coûts. Selon lui, cette modification du Tarmed a précisément provoqué des retards dans la facturation, ce qui brouille l'image momentanée de l'évolution des coûts. «L'expérience a montré que chaque fois que l'OFSP a annoncé une hausse des coûts inférieure à la moyenne par le passé, il s'est ensuivi un choc des primes une ou deux années plus tard», rappelle le responsable des affaires publiques de Comparis.ch Felix Schneuwly. ▬

-15,6%
Baisse de prime en 2019 pour les 19-25 ans.

372,30
Prime moyenne mensuelle en CHF pour un adulte.

Date: 25.09.2018

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'535
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 118'064 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71013428
Coupure Page: 3/4

Vaud et Genève: soulagement temporaire, mais critiques acerbes

MAURO POGGIA
CONSEILLER D'ÉTAT
GENEVOIS

«Les assureurs restent assis sur leur magot, au lieu de créditer les assurés de ce qu'ils ont payé en trop»

PIERRE-YVES MAILLARD
CONSEILLER D'ÉTAT
VAUDOIS

«Il y avait là une occasion, pour les autorités fédérales, de montrer qui commande»

RÉACTIONS Avec 1,4% et 1,8% d'augmentation, les deux cantons lémaniques échappent au coup d'assommoir habituel. Alignés, leurs deux conseillers d'Etat chargés de la Santé estiment que la baisse aurait pu être plus importante

Ce n'est pas une gifle, juste une chiquenaude. Pour les cantons de Genève et de Vaud, habitués aux coups d'assommoir, la hausse annoncée lundi représente une rémission passagère. Au bout du lac, les primes d'assurance maladie augmentent de 1,4% en moyenne. Dans le canton de Vaud, la hausse est de 1,8%. Moins que d'habitude, mais davantage que la moyenne suisse, à 1,2%. «On ne s'en sort pas si mal et certaines familles pourraient voir leur facture globale baisser», note le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia. Son homonyme vaudois Pierre-Yves Maillard parle, lui, de «relatif soulagement, compte tenu du choc de l'année passée».

Et ce sera tout pour les commentaires positifs des deux ministres, qui ne se paient pas de mots sur un dossier dont ils ont fait leur cheval de bataille. Selon eux, la facture aurait dû être moins élevée encore: «Mais le système permet d'accumuler des réserves, sans obligation de rendre des comptes, avance Mauro Poggia. Par conséquent, les assureurs restent assis sur leur magot, au lieu de créditer les assurés de ce qu'ils ont payé en trop.»

Une manière de procéder d'autant plus injuste, selon lui, que Genève prévoit cette année une augmentation des coûts de 0,2% seulement, et de 1,7% l'année prochaine. Selon Mauro Poggia, les assureurs détiennent 3,8 milliards de francs de réserves de plus que le minimum légal, qu'ils ne sont pas obligés de rembourser.

Pour Pierre-Yves Maillard, en rendre pour un milliard de francs ne changerait pas structurellement le système, mais permettrait un répit bienvenu. Une vue de l'esprit: «Le Conseil fédéral a eu le courage, cette année, d'agir sur les coûts en révisant certains tarifs Tarmed [pour une épargne d'environ 470 millions de francs]. Mais tous les assureurs n'ont pas joué le jeu de rétrocéder ces excédents accumulés en révisant leurs propositions de primes pour 2018 à la baisse. C'était le cas des assureurs regroupés dans Santésuisse, particulièrement présents en Suisse romande. Et Berne a basté. C'est regrettable, car il y avait là une occasion, pour les autorités fédérales, de montrer qui commande.»

C'était sans compter la complaisance de l'Office fédéral de la santé publique, selon le ministre vaudois, qui prévient qu'il ne sert à rien d'espérer des remises aux assurés l'année prochaine: «Santésuisse auscultera les comptes dans le courant de 2019, pour voir s'il y a lieu de rétrocéder de l'argent. Or il y a un risque que les coûts reprennent une croissance de 3 ou 4%. Ils voudront alors préserver leurs réserves, et l'excédent actuel risque fort d'être englouti dans les réserves légales.»

A Genève, Mauro Poggia enfonce un autre clou: la régulation de l'offre de nouveaux cabinets, voulue par les cantons et le Conseil fédéral mais refusée jusqu'ici au parlement: «Tout ce que nous avons obtenu, c'est la prolongation du moratoire pour deux ans. C'est insuffisant. Tant qu'on n'aura pas fermé cette vanne, le supermarché de la santé restera ouvert.»

Un credo repris par Pierre-Yves Maillard: «La vision idéologique qui consiste à croire que les coûts baisseront en laissant grandir l'offre est absurde. C'est pourtant ce que le parlement fédéral nous force à faire, en nous poussant à subventionner les cliniques privées et en laissant s'installer les médecins européens.»

Pour les deux pourfendeurs du système de santé, il y a tout lieu de craindre que cette hausse modérée soit suivie de sévères corrections. A moins d'une réforme de fond. ▬

LAURE LUGON ZUGRAVU
@laurelugon

Date: 25.09.2018

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'535
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 118'064 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71013428
Coupure Page: 4/4

L'EXPERT

«Une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les assurés»

STEFAN MEIERHANS
«MONSIEUR PRIX»

Le surveillant des prix et membre du panel d'experts auteur d'un rapport fouillé en octobre 2017 estime que le Conseil fédéral n'est pas assez courageux dans sa politique de la santé.

La hausse des primes ne se monte qu'à 1,2% en moyenne pour 2019. Faut-il s'en réjouir? Attention, une hirondelle ne fait pas encore le printemps. On peut s'en réjouir, bien sûr. Mais il faut préciser que la méthode de calcul de l'Office fédéral de la santé publique a changé. Si on emploie l'ancienne, on arrive en fait à une hausse de 2,7% des primes. C'est donc une hausse qui est plus élevée que la croissance du PIB, qui s'est montée à 1,2% l'an dernier, et surtout plus forte que celle des salaires, qui a été de 0,38%. Pour le citoyen et assuré, les primes 2019 se traduisent par une nouvelle perte de pouvoir d'achat, laquelle sera encore plus marquée pour les Romands que pour les Alémaniques.

Pensez-vous que les acteurs de la santé ont pris conscience de la nécessité de juguler la hausse des coûts? Pour l'instant, je ne vois aucune amélioration à ce sujet. En ce qui concerne les tarifs du Tarmed dans le domaine ambulatoire, la bagarre continue. Le Conseil fédéral a certes imposé des économies pour 470 millions, mais on attend depuis huit ans la grande réforme d'une nouvelle structure tarifaire. Les parties, soit les assureurs et les prestataires de soins, sont toujours incapables de se mettre d'accord et ainsi d'assumer leurs responsabilités.

Alain Berset rappelle qu'il a déjà obtenu des économies pour un milliard par an sur le prix des médicaments. Peut-il faire plus? Oui, il reste un potentiel de plus d'un demi-milliard de francs uniquement sur les génériques et les marges de distribution, sans parler des nouveaux médicaments très chers dont les effets bénéfiques ne sont pas toujours évidents. Concernant le prix de référence des génériques, la résistance de l'industrie pharmaceutique et de ses alliés demeure forte. La réforme que constituerait ce changement de système est en danger.

Comment voyez-vous la tendance évoluer? Tout dépendra du courage dont fera preuve le Conseil fédéral pour mettre en œuvre les 38 mesures que le panel d'experts de la Confédération a proposées dans son rapport d'octobre 2017. Le gouvernement doit reprendre la barre de ce paquebot des coûts de la santé pour s'imposer face à tous ces lobbies. J'ai parfois l'impression qu'il en a peur avant même d'engager des réformes qui déploient de vrais effets.

Quelle mesure concrète le parlement doit-il prendre? L'introduction d'un objectif contraignant et global de maîtrise des coûts est dans la situation actuelle l'instrument le plus efficace dans la mesure où il aurait un effet immédiat. Le Conseil fédéral ne l'a pas encore retenu dans son catalogue soumis au parlement. Je regrette qu'il n'ait pas été plus courageux.

Malgré l'article expérimental qui permet des projets pilotes sans modifier la loi? C'est une mesure pour favoriser l'innovation, elle est donc intéressante. Mais je n'en attends pas de miracle. Mieux vaudrait commencer par les 37 autres mesures qui sont déjà sur la table. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR M. G.